

TEXTURES URBAINES

« Liège est une ville tiraillée entre le beau et le moche »

Rue Saint-Pholien – 15 septembre 2020



Liège est belle dans sa laideur.

Laurent Demoulin et Jean-Marie Klinkenberg, *Petites mythologies liégeoises*, 2016, p. 16.

Les guillemets sont un signe de ponctuation rarement utilisé dans les inscriptions urbaines. Dans la culture textuelle occidentale, les guillemets confèrent une certaine valeur aux propos qu'ils encadrent en signalant leur caractère digne d'être rapporté (*quotable* dirait l'anglais). Le souci de la citation exacte peut secondairement fonctionner comme un indice de l'autorité de l'énonciateur. L'isotopie citationnelle se retrouve ici dans le fait que l'inscription de la rue Saint-Pholien soit un *sticker*, support matériel qui, comme la citation, implique un jeu de découpage et de collage.

Cette inscription se présente comme un fragment de discours *sur* Liège, la préposition « sur » renvoyant ici à deux espaces emboîtés l'un dans l'autre : d'une part, la ville de Liège, qui en constitue le thème grammatical, et d'autre part le support matériel qui participe aussi, bien qu'à une plus petite échelle, de cet espace urbain.

L'énoncé comporte deux propositions. La première, avant la conjonction de coordination « mais », semble une concession à l'idée plus ou moins reçue selon laquelle Liège serait « tiraillée » entre deux pôles, « le beau » et « le moche ». Notons qu'il n'est ici pas question du « beau » et du « laid » mais bien du « beau » et du « moche », ce dernier

TEXTURES URBAINES

adjectif, plus familier, donnant une tournure oral au propos en même temps qu'une extension plus floue : Liège ne serait même pas « laide » (car le mot *laideur* contient encore une idée impressive), elle serait plutôt minable, terne, « moche ». Vis-à-vis de cette représentation, la seconde proposition semble introduire une réfutation visant à modifier l'image de la ville de Liège : « mais au détour d'un coin de rue, on peut voir des merveilles » formule une promesse, celle d'une ville propice au surgissement du merveilleux. Or, puisque cette inscription se situe elle aussi « au détour d'un coin de rue », le piéton sera spontanément porté à voir dans l'inscription elle-même une preuve de validité de l'énoncé.

Cette inscription est d'autant plus « merveilleuse » qu'elle exhibe les traces d'un travail élaboré (police soignée, découpage en escalier visiblement fait à la main : on voit encore les repères tracés au crayon) qui confèrent à cette inscription un caractère d'unicité, de non-reproductibilité (c'est en effet la seule occurrence de ce *sticker* que nous ayons collectée) qui la distingue des autres *stickers* de rue.